



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

22<sup>e</sup> séance du mardi 9 juin 2026

Présidence de M. Musa Kamenica, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Marie-Thérèse SANGRA et crts : « "Desservir le quartier du Vallon avec un service de petite navette électrique jusqu'au fond du quartier" » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre directement ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi neuf juin deux mille vingt-six.

Le président :



Le secrétaire :